

# 07 - Amitié et exil: les familiarités de la diaspora huguenote

Mark Greengrass

#### ▶ To cite this version:

Mark Greengrass. 07 - Amitié et exil: les familiarités de la diaspora huguenote. Protestantisme, nation, identité. Hommage à Myriam Yardeni (1932-2015), Michelle Magdelaine et Viviane Rosen-Prest, Oct 2016, Paris, France. hal-03165599

HAL Id: hal-03165599

https://hal.science/hal-03165599

Submitted on 10 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Amitié et exil : les familiarités de la diaspora huguenote

#### Mark GREENGRASS

Professeur émérite à l'université de Sheffield et membre associé du Centre Roland Mousnier, université Paris-IV

Cette communication prit sa forme initiale en 2012-2013 lors d'une visite à Friburgen- Brisgau, où j'étais professeur invité à un Graduiertenkolleg dédié aux rapports entre
l'amitié, la fidélité et le clientélisme à l'époque moderne (« Freunde, Gönner, Getreue in der
Frühen Neuzeit »). Je rédigeai ensuite le texte pour un atelier de recherches sur les réseaux de
la diaspora huguenote, coorganisé à Haïfa par Susanne Lachenicht et Myriam Yardeni 1. Or,
par une coïncidence malheureuse, le colloque se déroula les 19 et 20 novembre 2012, point
culminant de la guerre de 2012 à Gaza et de l'opération « Pilier de défense » du
gouvernement israélien. Motivé par mon objection de conscience contre cette guerre, je dus
renoncer à assister personnellement au colloque, tout en faisant suivre à Myriam une copie de
ma communication. Elle fut d'abord furieuse; mais après un échange de mails, ses immenses
qualités humaines l'emportèrent sur sa colère. « Tout comprendre, c'est tout pardonner » voilà la marque de la grande historienne qu'elle était, mais aussi de ces qualités humaines
auxquelles cette communication, qui reprend le thème de l'amitié lors de la diaspora
huguenote, veut rendre hommage.

L'amitié était omniprésente dans le façonnement de l'identité et le fonctionnement des réseaux à l'époque moderne. Elle existait dans tous les domaines des rapports sociaux, du mariage et de la famille, à travers le voisinage et les associations fraternelles, jusqu'aux réseaux professionnels de fidélité et de clientélisme<sup>2</sup>. Elle franchissait les frontières sociales, générationnelles et sexuelles. Dire que l'amitié était à l'origine de la paix sociale est un truisme, car c'était chose admise de tous côtés et par toutes les confessions<sup>3</sup>. Les protestants

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Réseaux ». Le deuxième atelier de recherches dans le programme « Diaspora Identities : Diaspora Networks – the example of the Huguenots ». La version originale, plus longue et rédigée en anglais, se trouve parmi les textes de communications présentées aux colloques sur le site : html://www.sheffield.academia.edu/MarkGreengrass [consulté le 21 septembre 2018].

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bernadette Descharmes, Eric Anton Heuser, Caroline Krüger, and Thomas Loy (éd.), *Varieties of Friendship*, *Freunde-Gönner-Getreue*. *Studien zur Semantik und Praxis von Freundschaft und Patronage*. Göttingen, V&R Press, 2011, pp.12-13.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> John Bossy, *Peace in the Post-Reformation*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

français l'apprenaient dans leur catéchisme. Selon la préface de Charles Drelincourt au catéchisme de 1642, destiné aux enfants<sup>4</sup>:

Supportez-vous les uns les autres, & vous entre-donnez la main. Entre'aimez-vous cordialement, & soyez sensibles à tous les maux & à tous les biens qui vous arrivent comme si vous étiez tous animez d'un même esprit. Car c'est une chose belle, & c'est une chose plaisante, non seulement aux gens de bien, mais aussi à Dieu même de voir les frères unis & liez ensemble par les liens d'un saint amour, & d'une charité parfaite.

Le tonneau des Danaïdes des consistoires permettait, entre autres, aux fidèles de bien s'entendre. Semaine après semaine, ils chantaient les psaumes, leçons d'amitié aussi simples que profondes. Lorsqu'ils récitaient le psaume 7, par exemple, ils se rappelaient la vertu d'une vraie amitié, « une vraye demonstration de vertu divine » (commentaire de Calvin sur ce Psaume) et une marque des « enfans de Dieu »<sup>5</sup>. Le Psaume 28, en revanche, leur rappelait la malédiction de « faux amis », « lesquels parlent paix avec leurs prochains, combien que malice soit en leurs cœurs »<sup>6</sup>. Calvin les fustigea : « Or une malice ouverte est plus supportable que ceste finesse de renard, quand on use de beaux semblans pour avoir occasion de nuire ». Dans le psaume 55, la trahison d'un « ami familier » était une invitation à méditer sur l'amitié comme (selon le commentaire de Calvin encore) « un lien de société mutuelle, duquel Dieu conjoinct les hommes l'un à l'autre », une loyauté qui ressemble à celle entre des soldats « afin qu'ils entr-aident fraternellement »<sup>7</sup>. Et Calvin d'ajouter qu'une telle trahison pouvait avoir lieu même au sein des fidèles, ceux qui s'appelaient l'Église de Dieu.

Lorsqu'ils sortaient du temple le dimanche, les calvinistes français ne pouvaient pas s'empêcher de se rendre compte, notamment à partir de la première décennie du règne de Louis XIV, que d'autres perceptions de l'amitié commençaient à devenir courantes. Dans les collèges humanistes, les enfants étudiaient le *De Amicitia* de Cicéron, dont le tableau des vertus de l'amitié s'accordait facilement avec celles des traditions chrétiennes. Cependant, les écrits stoïciens constituaient une tradition alternative, sinon dans les classes au collège, du

<sup>4</sup> Charles Drelincourt, *Catéchisme*, ou instruction familière sur les principaux points de la religion chrétienne. Genève, 1642 – cité ici d'après l'édition de Zürich, 1717, pp.5-6.

<sup>5</sup> Par exemple, versets 3-5 : « Seigneur mon Dieu si j'ay commis ceci, s'il y a iniquité en mes mains : si j'ai mesfait à celuy qui avait paix avec moy, voire si je n'ay délivré celuy qui me molestoit sans cause ; Que l'ennemy poursuyve son âme, et l'atteigne et foulle ma vie en terre ». [Pour le commentaire de Calvin voir *Le commentaire de Jehan Calvin sur le livres des Psaumes*, 2 vol., Paris, librairie de Ch. Meyrveis, 1859, 1, p. 38]. 6 Ps. 28 :3 ; Calvin, *op.cit.*, 1, p. 234.

Ps.55:12-17. Calvin, *op,.cit.*, 2, p. 466; cf. Ps. 41:9 pour la notion d'un « ami familial » avec le commentaire de Calvin, qui l'expliqua de cette façon : « car c'est autant comme s'il disoit, Mon compagnon ordinaire, et qui estoit à pot et à feu avec moy, ainsi qu'on fit en commun proverbe ». (*Ibid.*, 1, p. 354).

moins dans les bureaux d'érudits et les bibliothèques d'honnêtes hommes. Les vertus de l'amitié commençaient à s'organiser différemment. L'obéissance pouvait toujours rompre l'amitié, et la prudence pouvait également la considérer comme un atout. La constance n'était pas une vertu absolue; rester fidèle à ses amis dépendait des circonstances. Dans ses *Maximes*, François de La Rochefoucauld circonscrit l'amitié par de bonnes manières. « Il y a de la politesse » entre amis, « et quelquefois même de l'humanité, et [il faut] ne pas entrer trop avant dans les replis de [leur] cœur »<sup>8</sup>. Ce que nous imaginons être un acte d'amitié est souvent en réalité le fait d'une personne agissant dans son propre intérêt<sup>9</sup>. Fidélité n'est rien qu'« amour-propre » déguisé<sup>10</sup>. L'amitié est un outil social, une façon par laquelle on acquiert de l'influence ou des bienfaits<sup>11</sup>. Reflet d'une littérature en plein essor à propos de la politesse et de la dissimulation dans une société de cour, les opinions de La Rochefoucauld, lorsqu'elles devinrent publiques dans les années 1660, trouvèrent de l'écho dans la société mondaine de l'époque.

Les huguenots de la grande diaspora, eux, semblent avoir pris leurs distances avec un tel cynisme, bien que leur expérience personnelle de l'amitié soit si ambiguë et si contradictoire qu'ils auraient pu facilement l'épouser. Pourtant, tout indique qu'ils s'écartaient du cynisme, le rejetaient même. Une fois en exil, ils reconstruisaient en esprit les amitiés perdues ou rompues, se situant dans le contexte d'un monde de la famille, du voisinage, de la sociabilité et de la convivialité, tout ce qu'ils avaient perdu ou qui avait été endommagé. Au Refuge ils se trouvaient obligés de compter sur des actes d'amitié de ceux qu'ils ne connaissaient pas bien, de ceux qui n'avaient aucun intérêt à leur offrir de l'assistance. Ils trouvaient parfois que les amis sur qui ils auraient pensé pouvoir compter le plus étaient ceux à qui l'on pouvait le moins se fier. Tout en refaçonnant leur vie dans leur nouveau milieu, là où les liens conventionnels de rapports sociaux étaient forcément fragiles ou atténués, l'amitié servait de base plus solide pour reconstruire leurs sentiments d'appartenance, pour renforcer les liens familiaux rompus et pour remplacer en quelque sorte

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> François de La Rochefoucauld, « Réflexions diverses », dans J.D.L. Gilbert, J. Gourdault et H. Regnier (éd), *Œuvres*, Paris, Hachette, 1868-1912, 1, p. 285; Cf. Tanya Zeeb, « Moralist Concepts of Friendship: An Interplay of Stability and Dynamism », in B. Descharmes, E. A. Heuser, C. Krüger et T. Loy (éd.), *Varieties of Friendship*. (note 2) pp. 77-96, ici p.83.

Réflexion morale 1 - *Ibid.*, p. 31 (« Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger [...]. »).

diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger [...]. »).

Réflexion morale 247 – *Ibid.*, p. 48 (« La fidélité qui paraît en la plupart des hommes n'est qu'une invention de l'amour propre pour attirer la confiance. C'est un moyen de nous élever au-dessus des autres, et de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes »).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Réfléxion morale 298 – *Ibid.*, p. 57 (« La reconnaissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits »).

le voisinage déficient<sup>12</sup>. Bref, l'amitié offrait un chemin que leur expérience chrétienne leur avait déià signalé afin de réorienter la direction de leur vie.

Il n'est pas difficile d'illustrer ces propositions par des mémoires du Refuge, et je vais me concentrer sur les deux mémoires les plus connus, celui d'Isaac Dumont de Bostaquet et celui de Jacques Fontaine<sup>13</sup>. Aussi connus qu'ils soient, personne à ma connaissance ne les a analysés pour ce qu'ils nous disent de l'amitié lors de l'exil. Il n'y a que peu de choses comparables, en fait, entre leurs deux expériences<sup>14</sup>. Ils illustrent plutôt l'essentielle variété des situations d'exil. Ils venaient de deux générations différentes, Dumont ayant 26 ans de plus que Fontaine. Leurs origines sociales étaient également différentes, Dumont étant le descendant d'une famille noble normande bien enracinée tandis que Fontaine appartenait à une famille dont la noblesse faisait partie d'un héritage dont il essayait consciemment de s'écarter. Fontaine rédigea son mémoire vite, et tardivement dans sa vie. Il avait 64 ans lorsqu'il commença à le rédiger en mars 1722 à Dublin, après la mort de sa femme, conscient du fait que la mer et l'océan le séparaient de tous ses enfants sauf un. Dumont par contre composa son récit durant six ans et dans quatre endroits différents, nous donnant des clichés successifs de son expérience du refuge, la première partie étant composée à La Haye au tout début de 1687 et la dernière complétée à Dublin en avril 1693, laissant sans témoignage l'impact de l'exil sur la suite de sa vie<sup>15</sup>. La tradition de la famille de Dumont était militaire tandis que celle de Fontaine se nourrissait du pastorat protestant. Dumont était fils unique; Fontaine, par contre, appartenait à une famille nombreuse lui donnant une fratrie considérable. Dumont se maria trois fois avant de partir en exil, accumulant chaque fois une

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> L'ouvrage important de Carolyn Chapell Lougee, *Facing the Revocation : Huguenot families, faith and the King's Will.* New York, Oxford University Press, 2016, explore l'amitié dans la diaspora de la famille de Marie de La Rochefoucauld (d'une branche éloignée de la famille à laquelle appartenait François de La Rochefoucauld, duc de Marcillac) et Josias de Robillard, la mettant dans un contexte social plus dense.

Bernard Cottret (éd.), Jacques Fontaine. Mémoires d'une famille huguenote victime de la révocation de l'édit de Nantes, Montpellier, Les Presses du Languedoc (Max Chaleil), 1992 [= désormais « C »]; Diane W. Ressinger (éd.), Memoirs of the Reverend Jacques Fontaine 1658-1728, Londres, The Huguenot Society of Great Britain and Ireland, 1992) [= désormais « JF »]; Charles Read et François Waddington (éd.), Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet, gentilhomme normand. Paris, Michel Lévy Frères, 1894 [= désormais « R&W »]; Diane W. Ressinger (éd.), Memoirs of Isaac Dumont de Bostaquet, a gentleman of Normandy, Londres, Huguenot Society of Great Britain and Ireland, 2005 [= désormais « DB »]. Je n'ai pas eu l'occasion de consulter Michel Edmond Richard (éd.), I. Dumont de Bostaquet. Mémoires sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, Paris, Mercure de France, 1968.

14 Dianne W. Ressinger, « Good faith: the military and the ministry in exile, or the memoirs of Isaac Dumont de

Dianne W. Ressinger, « Good faith: the military and the ministry in exile, or the memoirs of Isaac Dumont de Bostaquet and Jaques Fontaine », in *From Strangers to Citizens. The Integration of Immigrant Communities in Britain, Ireland and Colonial America, 1550-1750.* Édité par Randolphe Vigne et Charles Littleton, Londres et Brighton, The Huguenot Society of Great Britain and Ireland et Sussex Academic Press, 2001, pp. 451-462.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Ruth Whelan, « Writing the self: Huguenot autobiography and the process of assimilation », in *ibid.*, pp. 463-477.

famille de beaux-parents, d'obligations sociales compliquées et d'enfants. Fontaine ne se maria qu'une fois, et cela après son départ de France. Ses huit enfants étaient une progéniture de l'exil. Les dix-neuf enfants des trois mariages de Dumont, en revanche, naquirent entre 1658 et 1689, la plupart en France. Dumont avait 53 ans lorsqu'il partit en exil, encombré de responsabilités sociales, une femme enceinte, sa mère de 80 ans encore en vie et un bien foncier considérable. Fontaine fut, par contraste, relativement libre. Déclaré héritier universel des biens de sa famille, il savait sans doute que les autres bénéficiaires de sa modeste fortune prendraient sa part après sa fuite afin de l'empêcher de tomber dans les mains de l'État<sup>16</sup>. Sa seule obligation réelle au moment de son départ était une promesse à sa fiancée, Anne Boursiquot, élaborée dans un billet de fiançailles en bonne et due forme selon les traditions huguenotes<sup>17</sup>. Fontaine apprit à parler anglais; Dumont semble n'avoir jamais totalement franchi la barrière linguistique. En dépit de toutes ces différences, on peut se servir de ces deux textes en parallèle pour tirer quelques conclusions sur le rôle de l'amitié. Je propose de le faire en trois volets ; d'abord l'expérience de l'amitié perdue et le souvenir d'un monde perdu ; ensuite la physionomie de l'amitié pendant le refuge ; et enfin la reconstruction de l'amitié en exil.

#### Les amitiés abandonnées : la reconstruction du monde perdu

Les mémoires personnels nous donnent l'image trompeuse d'une proximité des vies et des expériences. En fait, ils ne racontent qu'une minuscule part de la réalité vécue. Leurs narrations sont consciemment construites, ce sont en quelque sorte des fictions qui reflètent les traditions qui se développaient dans les documents autobiographiques des huguenots de l'exil<sup>18</sup>. Dumont et Fontaine évoquent leurs amitiés, tout en enchâssant la réalité dans le langage qu'ils utilisent<sup>19</sup>. Or c'est précisément ce champ sémantique de l'amitié qui fut contourné par l'expérience même de l'exil. Les mots « charité » ou « voisinage » étaient

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> C, p. 77. S'étant aquitté de ses obligations <u>envers les</u> autres membres de la famille il eut « mille francs de revenus », une somme importante.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Raymond Mentzer, « The Huguenot Minority in Early Modern France », in J. D. Tracy et M. Ragnow (éd.), *Religion and the Early Modern State: Views from China, Russia, and the* West, Cambridge University Press, 2004, pp. 185-206, ici p.187.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Philip Benedict, « Some Uses of Autobiographical documents in the Reformed Tradition », in K. von Greyerz, H. Medick et P. Veit (éd.), *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich. Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1800)*, Cologne, Weimar et Vienne, Böhlau Verlag, 2002, pp. 355-368.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ex., entre Dumont et son oncle, M. de Lintot, conseiller de son neveu : « J'avois aimé M. de Lintot mon oncle avec passion : il avoit eu pour moi une amitié très tendre et une complaisance extrême » - R&W, p. 85.

souvent employés, par exemple, pour évoquer une proximité sociale dans laquelle l'amitié n'était pas anticipée ni même à propos. À partir de 1685, ces mots s'approchent sémantiquement de l'amitié (« mon cher compagnon de souffrance » ; mon « camarade », « voisins et amis », « mes proches et mes amis », etc.)<sup>20</sup>. L'amitié se localise plus nettement au sein de la famille (« mon grand-père en affection », « mes chers enfants », « affection paternelle », « cet esprit d'amitié plus que fraternelle », « ce cher frère », « la bénédiction d'un père tendre et plein d'amour pour ses enfants », « l'amitié que j'ai eue pour mes enfants »; « mes parens et amis », « ce cher fils », etc.)<sup>21</sup>. L'amitié a tendance aussi à s'élargir, surtout lorsqu'on évoque le monde dont on s'est écarté (souvenirs des « voisins et amis »; « mes proches et mes amis ») et l'évocation d'une pénombre d'amitié qui n'existe plus (Fontaine « employa ses amis » et ceux qui « avaient de l'amitié pour lui » ; Dumont évoque « mes intimes amis », « mes proches amis » « extrêmement de mes amis », « le meilleur de mes amis », « mon parent et ami particulier de ma mère », etc.)<sup>22</sup>. Dumont se souvient d'autres sortes d'amitié, par exemple, de ses camarades aux académies d'équitation qu'il avait fréquentées dans sa jeunesse, de ses « amis politiques » lors de la Fronde et de ses « amis légaux », c'est-à-dire ceux qui mettaient leur expertise et information à sa disposition<sup>23</sup>. Un complément de cette densité sémantique est offert par les inimitiés du monde d'avant l'exil, avec lesquelles leur sens de l'amitié doit être mis en rapport inversé.

L'amitié se représentait souvent par l'échange de cadeaux et de dons. Dumont et Fontaine partirent sans les objets par lesquels ils pouvaient se souvenir des amis qu'ils laissaient derrière eux<sup>24</sup>. Détachés des lieux et des biens qui donnaient sens à ces amitiés, les exilés exprimaient leur besoin de reconstituer des souvenirs de ces amitiés d'antan, reconstruites pour la plupart, en fait, par des fragments de souvenirs d'autres membres de leurs familles. Pour Fontaine, la recherche de la généalogie familiale représente une tentative presque obsessionnelle pour recouvrir l'essentiel des réseaux familiaux et amicaux du passé, conscient qu'il est d'être, pour le reste de sa famille, le seul intermédiaire avec ce passé disparu. Mais la majeure partie de ce qu'il a pu reconstituer de cette généalogie venait d'autres personnes, de sa mère, de sa tante maternelle Jane Boursiquot et de son demi-frère

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ex., C, p. 86 et sq.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ex., C, p. 19; 31; 31; 37; 58; 133. R&W, p. 52, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Ex., C, p. 17, 23, 67. etc.; R&W, p. 3, 10, 31, 38, 65-67, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Ex. C, p. 81; R&W, p. 9, 40, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Jacques Fontaine se souvient d'une cuillière en argent qu'il avait apportée en Angleterre comme souvenir de son père mais qu'il avait dû mettre en vente après son exil (JF, p. 20).

Pierre Fontaine, un ami particulièrement important, également exilé pour devenir pasteur auprès d'une ladrerie londonienne<sup>25</sup>. Les « papiers » qu'il apporta avec lui lors de son exil et auxquels il fait une fois allusion ne semblent pas avoir servi d'appui à cette reconstitution<sup>26</sup>. Au début de sa narration, il cite les premiers versets du psaume 78, sans doute à cause de son évocation de l'importance de la mémoire du passé, essentiellement celle de la famille et de l'amitié, pour donner sens et direction à l'avenir<sup>27</sup>. Dans sa narration de la famille, le martyre et la fraternité des élus se conjuguent ensemble dans un contexte de vie certes dans le monde, mais à part. La mort de son arrière-grand-père au Mans à l'aube de l'édit de pacification de 1563 est le point de départ d'un lignage qui traverse ses propres expériences à Bearhaven (où il frôla le martyre aux mains de pirates français) et va jusqu'à celles de ses neveux et nièces, naufragés en allant en Amérique en vue de Boston, qui les mirent donc « parmi les martyres de notre famille »<sup>28</sup>.

Les amitiés les plus importantes, celles de leur jeunesse, les plus susceptibles de se fracturer lors de l'exil, sont particulièrement mises en évidence. En fait, les deux mémorialistes traitent des moments de crise et de rupture dans leur vie amicale avant leur départ comme, en quelque sorte, des avatars de l'impact du refuge à venir. Cela n'empêche pas pour autant qu'ils aient également souvenir des amitiés ayant tourné à l'aigre. Ainsi Dumont se disputa avec son beau-père après la mort de sa fille, sa première femme, et ils entrèrent en procès à propos de son héritage<sup>29</sup>. Mais Dumont se souvient également de ses efforts pour arriver à un bon accord et de ceux de leurs amis mutuels au Parlement de Rouen qui intervinrent dans l'affaire (« nous fûmes très bien servis dans cette affaire par nos amis »)<sup>30</sup>. Dumont poursuivit également un procès intenté par la marquise de La Tour au nom de la communauté de Lindebeuf à propos du temple protestant, notant tout de même dans son mémoire qu'ils réussissaient à garder un respect amical l'un pour l'autre<sup>31</sup>. En revanche, cela

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> La reconstitution de sa généalogie familiale est ponctuée de phrases comme : « on dit », « ils disent », « je ne sais pas », et « je ne savais pas », et les lacunes du côté maternel ne sont pas une coïncidence - JF, p.44, 46, etc.. <sup>26</sup> C, p. 38.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Ps. 76, v.3 : « Avec Jacob Dieu fit son alliance, / Et d'Israël sa loi fut la science; / Il commanda qu'elle fût enseignée / De père en fils, de lignée en lignée, / Et qu'on transmît à la postérité/ Ce monument de sa rare bonté ».

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> JF, p. 46.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> R&W, p. 43 et sq.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> *Ibid.*, p. 46; cf. p. 57, et ses liens affectifs avec l'avocat catholique Henri Basnage « dont l'amitié et la capacité m'étoient connues. Il m'aimoit très fort et s'intéressoit à mes affaires sincèrement ».

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 38 (« Je vis souvent la marquise de La Tour qui, quoique partie dans ce procès, me faisoit mille

Ibid., p. 38 (« Je vis souvent la marquise de La Tour qui, quoique partie dans ce procès, me faisoit mille caresses. J'étois au désespoir d'avoir lieu de lui être opposé, lui ayant et ma mère à M. son mari et à elle des obligations très grandes pour les témoignages d'une sincère amitié que nous en avions toujours reçus... »).

ne fut pas le cas lors de la proposition de mariage d'un parent de sa troisième femme. Dumont essaya de la négocier pour lui, mais l'affaire tourna mal, et il regretta d'avoir perdu « un ami particulier » quand celui-ci se suicida<sup>32</sup>. Lorsque Dumont s'assied pour rédiger son histoire à La Haye en 1687, il semble avoir pensé, sans doute comme d'autres, que ses réseaux d'amis préexistants auraient compté pour plus que la réalité de l'expérience de ce qu'il appelle le « déluge ». « Hélas ! » dit-il. « L'homme propose et Dieu dispose ; nous ne songions qu'à affermer notre habitation lorsque nous devions prendre des mesures plus prudentes ; et semblables aux premiers habitants de la terre, on bâtissoit et l'on se marioit sans voir les nues prêtes à crever pour inonder la terre que nous habitions »<sup>33</sup>.

### La physionomie de l'amitié au Refuge

Carolyn Lougee a démontré avec brio à quel point les récits huguenots de l'exil doivent être contextualisés comme des histoires construites pour satisfaire à un ou plusieurs publics<sup>34</sup>. Ces récits portent les traces d'avoir été dits et redits dans différentes circonstances pour accomplir certains buts dans un processus de fabrication où l'objectif fut surtout de se mettre dans un rapport moral avec les nouveaux hôtes et les patrons potentiels. Mais s'ils se présentaient comme des pèlerins, des élus et des martyrs arrivés en Terre promise, ils risquaient de parler avec condescendance à ceux dont ils sollicitaient l'aide. Par contre, se présenter comme de vrais amis dans le besoin, ayant perdu leurs anciens amis et dépendant par conséquent des œuvres caritatives, annonçait quelque chose de bon, bien propre à susciter la réponse requise de ceux qui en général étaient bien disposés à leur égard mais se trouvaient confrontés à de nombreuses demandes de soutien.

C'est pourquoi les récits de l'exil sont ponctués d'histoires d'amitié. Les narrations des fugitifs sur les « faux amis » rencontrés lors des aventures de leur fuite sont autant de rappels discrets aux bienfaiteurs qu'ils se trouveraient dans la même catégorie s'ils

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> *Ibid.*, p. 96.

Lougee, *op. cit.* Cf. Carolyn Lougee Chappell, « 'The Pains I took to Save My/His Family': Escape Accounts by a Huguenot Mother and Daughter after the Revocation of the Edict of Nantes », *French Historical Studies*, 22 (1999), pp. 1-64; Carolyn Lougee Chappell, « Emigration and memory: after 1685; after 1789 », in Rudolf Dekker (éd.), *Egodocuments and History: Autobiographical writing in its social context in the middle ages*, Hilversum, Faculteit der Historische en Kunstwetenschappen Maatschappijgeschiedenis, 2002, pp. 89-106; Carolyn Lougee Chappell, « Family Bonds across the Refuge », in B. Van Ruymbeke et R. J. Sparks (éd.), *Memory and Identity: the Huguenots and their Diaspora*, Columbia, SC., University of South Carolina Press, 2002, pp. 180-193.

n'acceptaient pas la responsabilité morale de les aider. Les histoires des « amis improbables » - ceux dont les actes altruistes tombaient du ciel – remplissaient une fonction similaire, flattant des patrons potentiels, les encourageant à se voir comme de bons Samaritains.

Les récits en question mettent souvent l'accent sur le moment où ils se trouvent accueillis à l'étranger, le moment aussi où ils se réunissent avec d'autres membres de leur famille dont la survie n'est pas encore assurée. Ils racontent les émotions de ces rencontres surtout à travers la physionomie des individus concernés, leurs gestes, leurs comportements, les caresses et surtout les visages. La physiognomonie était encore considérée comme un sujet important, une parascience, un outil diagnostique médical dont la raison d'être était que le visage constituait une sorte de « fenêtre » donnant sur l'âme de l'individu en question<sup>35</sup>. L'expérience du refuge, pourtant, avait assailli les huguenots dans leur âme, dans leur être. Les décisions qu'ils avaient dû prendre étaient difficiles, inconfortables, des choix injustes qui mettaient leurs loyautés personnelles et publiques, politiques et religieuses en conflit direct les unes avec les autres.

Pour Dumont tout comme pour Fontaine, leurs narrations de l'exil tournent autour d'un moment de crise, qui structure la manière dont ils interprètent tout ce qui se passe par la suite. Pour Dumont, la crise se définit par sa décision de se convertir au catholicisme juste avant son départ. Il la décrit comme le résultat de la pression de ses amis, ceux qui ne voyaient que le danger, pour sa famille et pour son bien-être, d'une fuite précipitée devant l'imminence des dragons<sup>36</sup>. Quelques-uns de ses amis le rassurèrent sur le fait que le gouvernement n'allait pas mettre en œuvre sa menace<sup>37</sup>. D'autres lui dirent que, la menace étant bien réelle, il lui fallait adopter le catholicisme pour protéger ses propres intérêts. Dumont comprit bien que ses amis se trouvaient dans une situation délicate, eux-mêmes mis en demeure d'influencer ceux qu'ils comptaient comme des pairs de leurs communautés amicales. M. de Lamberville lui offrit personnellement ses excuses, ses pleurs servant de preuve de sa sincérité<sup>38</sup>. Chez d'autres « la tristesse étoit peinte sur le visage » de ceux qui

Martin Porter, *Windows of the soul: the art of physiognomy in European culture, 1470-1780.* Oxford, Oxford University Press, 2005; pour l'intérêt durable pour la physiognomonie en France jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Melissa Percival, *The appearance of character: physiognomy and facial expression in eighteenth-century France.* Leeds, W.S. Maney pour la Modern Humanities Research Association, 1999.

36 R&W., pp. 97-99.

M. de Varengeville, par exemple, assura Dumont que les dragonnades n'étaient qu'une rumeur : « J'avoue que je le crus et ne me persuadai jamais que je fusse trompé par l'homme du monde qui m'avoit paru le plus sincère et plus de mes amis » (*ibid.*, p. 96).

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup>« Il en versa des larmes devant nous, et cependant exténua sa faute le plus qu'il put » (*Ibid.*, p. 99)

« m'avoient toujours marqué beaucoup d'amitié »<sup>39</sup>. Sa décision de signer une promesse de se convertir avant Noël fut accompagnée, selon son récit, du sentiment profond d'une âme au désespoir, avéré par les larmes dans lesquelles il fondait de façon involontaire de temps en temps et par une extrême lassitude physique<sup>40</sup>. Une fois arrivé à Gand, sa physionomie change complètement, une combinaison, sans doute, de fatigue et de soulagement, une transformation qui s'exprime une fois de plus dans les larmes et les gestes de tendresse – beaucoup plus évidente dans sa narration que l'allusion, presque désinvolte, à son abjuration à La Haye.

Pour Fontaine, la crise prit forme à un moment différent. Elle n'eut pas lieu au moment de son procès devant les magistrats du parlement de Bordeaux, qu'il présente dans son récit comme un acte de défi et dans lequel il bénéficia du soutien d'amis, ceux qui lui apportaient de la nourriture lorsqu'il était en prison, ceux qui négocièrent sa libération. Par contre, il vécut son arrivée à Appledore sur l'estuaire de Bristol et son accueil à Barnstaple comme un moment de crise profonde. Il fut accueilli avec « douceur et amitié inconcevables »<sup>41</sup>. Il fut logé par un M. Downes (« mon charitable Anglais ») et sa sœur célibataire. Après un certain temps, Downes l'encouragea à faire une demande en mariage à sa sœur, sécurisant ainsi en toute probabilité l'investissement qu'il venait de faire dans l'entreprise mercantile proposée par Fontaine en le transformant en dot. Fontaine fut confronté à un choix qui ressemblait à une crise. Pour lui, l'offre fut un faux attrait, différent de celui du gouvernement de Louis XIV dans sa demande de se convertir, mais un leurre tout de même. Mlle Downes semble avoir partagé son désir de ne pas vouloir entrer dans un mariage que l'un ou l'autre aurait des raisons de regretter. Le moment où ils se promirent l'un à l'autre est le moment le plus chargé, et le plus construit, de sa narration 42:

Ne pouvant supporter son discours [celui de Mlle Downes] plus longtemps ni retenir mes larmes que les siennes forçaient hors de mon cœur malgré moi, je lui demandai si elle serait contente d'être tout le temps de sa vie obligée de gagner elle-même son

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> *Ibid.*, pp. 107-111 (« Si je pouvois dépeindre au vif les sentiments de mon cœur, lorsque je fis réflexion sur cette criminelle signature, l'on verroit une triste peinture. Mon âme combattue entre la grandeur de sa faute et de sa faiblesse....ce triste état où mon âme étoit réduite, et cette désolation générale de l'Église ne me laissoit aucun repos, et me donnoit une indifférence extrême pour ce qui autrefois faisoit mon attachement »).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> C, p. 132 (« ...que si nous eussions été leurs enfants ou leurs frères, de sorte que Dieu nous fit trouver chez les étrangers, des pères, des mères, des frères et des sœurs »).

<sup>42</sup> C, p. 138.

maintien et m'aider à soutenir ceux que Dieu nous donnerait. Que c'était une terrible maîtresse que la pauvreté à laquelle nous jetait notre amour mutuel ; que, si elle y consentait, je me faisois plus de plaisir et me proposais plus de contentement d'être pauvre tous les jours de ma vie avec elle, que riche et dans l'abondance avec toute autre femme du monde. Elle m'assura que ma bouche avait expliqué les mouvements de son cœur. En un mot, ceci donna occasion à renouveler nos protestations d'amour réciproque et à raffermir nos promesses ...

Ces promesses deviendront pour lui, par la suite, une sorte de miroir de ce qu'était la vraie amitié pour le reste de sa vie.

#### La reconstruction d'amitiés en exil

L'amitié était une voie primordiale pour la reconstruction du capital social des exilés dans leur nouvel environnement. Les familles des huguenots se trouvaient souvent éparpillées par la diaspora et par les différents choix faits par les membres de chaque famille. Le récit de Fontaine nous permet de suivre le rôle de l'amitié au sein de sa famille, profondément désunie par leur refuge, avec une rupture tragique entre lui et son frère et d'autres fêlures collatérales entre ses demi-frères et demi-sœurs. La dispersion géographique de différents membres de la famille entre l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Irlande et l'Amérique du Nord ajouta sans doute à ce désaccord. Mais Fontaine, tout comme Dumont, se servirent de leurs contacts familiaux dans les environnements où ils se trouvaient pour reconstruire leurs réseaux d'amis. Dumont profita d'une certaine reconstitution de ses anciens cercles d'amitié et de sociabilité dans les régiments militaires dans lesquels il devait servir, d'abord à La Haye, puis autour de Ruvigny à Greenwich, et enfin à Portarlington en Irlande. L'endogamie initiale au sein des communautés d'exilés dut sans doute consolider les liens d'amitié entre différentes familles d'exilés. Et les lieux de culte fournirent certainement un champ propice à la reconstruction d'autres liens d'amitié solides.

Dans le cas de Fontaine, l'amitié familiale entre ses propres enfants fut formalisée par un pacte remarquable. Le document qu'ils signèrent, et qui se trouvait au début de son mémoire, n'existe plus. Mais on peut reconstruire quelques-unes de ses dix-huit clauses à partir des allusions faites au texte en question<sup>43</sup>. L'idée semble avoir été inspirée par une proposition faite par le père de Jacques Fontaine lorsqu'il était encore en France. Refusée par les beaux-parents de ses filles mariées (sans doute parce qu'un tel pacte était directement à l'encontre des lois coutumières), l'idée fut à nouveau envisagée par ses propres enfants vers 1713, dans des circonstances où la loi n'y opposait aucun empêchement. Ils établirent une bourse commune, qui n'empêchait pourtant pas chaque signataire de garder ses propres biens. D'autres clauses expliquaient que le but de cette bourse commune était de marquer le fait que, dans les circonstances du refuge, ils avaient été élevés en une amitié plus que fraternelle. Les éditeurs de la publication de ces mémoires ont déjà fait le lien entre cette alliance familiale et d'autres « sociétés fraternelles » qui allaient s'établir parmi les exilés – la Société de la Province de Normandie, la Société Charitable de Saintonge – et qui rejoindraient par la suite les autres « Friendly Societies » qui allaient proliférer dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Ce qui me laisse sur ma faim dans cette analyse du rôle de l'amitié parmi les exilés huguenots est que je ne suis pas capable, n'étant pas un vrai spécialiste de cette période-là, de sortir du cadre du mémoire écrit, des ego-documents qui sont finalement très peu nombreux et ne présentent sûrement pas tous les qualités des détails fournis par Dumont et Fontaine. Le remarquable livre récent de Carolyn Lougee nous offre un modèle de la manière dont on peut reconstruire l'expérience de l'exil dans le cas de la famille de Josias de Robillard, seigneur de Champagné et de sa femme Marie de La Rochefoucauld. C. Lougee nous montre à quel point l'amitié doit être considérée comme totalement imbriquée dans la vie de cette famille, dans ses divisions, dans sa fragilité et dans ses luttes pour survivre. Elle entre en quelque sorte dans la perspective providentielle de cette famille protestante, une conviction que l'expérience de la Révocation n'a que renforcée. Je suis également incapable d'analyser le rôle de l'amitié dans la trame émergente de l'intégration des huguenots en exil au sein de leurs communautés d'accueil, et encore moins de mesurer son impact sur la vitesse de leur assimilation. Je ne saurais souscrire à l'idée que les huguenots auraient eu une attitude très

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> C, pp. 214-215.

#### Protestantisme, nation, identité. Hommage à Myriam Yardeni

différente des autres envers l'amitié suite à leur expérience de l'exil<sup>44</sup>. Mais je crois qu'il faut laisser ouverte et explorer davantage l'hypothèse qu'au moins dans cette génération précise de la diaspora, l'amitié ait acquis une qualité et une importance qui contribuèrent à la spécificité de leur expérience.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> À titre de comparaison, le rôle de l'amitié dans les mémoires du dévot catholique Louis de Pontis est à mettre en rapport avec ceux de Bostaquet – voir Malina Stefanovska, « The theatre of friendship in early modern French memoirs: the case of Pontis », in A. McCue Gill et S. Rolfe Prodan (éd.), *Friendship and Sociability in Premodern Europe: Contexts, Concepts, and Expressions*, Toronto, Centre for Reformation and Renaissance Studies, 2014, pp. 71-95.